

Avis de rappel de produits contenant du sésame



Biscuits, pâtisseries, sésame, graines, céréales
Avis de rappel de produits contenant du sésame

Les autorités sanitaires françaises ont été informées début septembre par leurs homologues belges via le RASFF de la présence d'un produit chimique, l'oxyde d'éthylène, à une teneur supérieure à la limite maximum réglementaire dans certains lots de graines de sésame importées.

Dans l'attente des résultats de ces investigations, les autorités sanitaires françaises ont pris, en coordination avec leurs homologues des États membres concernés, des mesures de retrait/rappel des produits contaminés.

Liste des produits concernés disponibles à la vente auprès des consommateurs

Les consommateurs sont invités à consulter la liste émise par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, qui sera régulièrement mise à jour, afin de vérifier s'ils détiennent un produit concerné par le rappel. Le détail des lots et DDM concernés pour chaque produit est accessible via ce fichier mis à jour 1/12/2020